

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

LUI FAIRE ACCEPTER LA VENTE DE LA MAISON ET LA SÉPARATION

Par **Serenite95** Posté le 05/02/2024 à 17h59

Bonjour,
J'ai annoncé à mon compagnon que je le quitte et que donc il faut vendre la maison... Sauf qu'il a été très clair il "refuse" (il refuse l'idée que je puisse le quitter, et donc on ne va pas vendre puisque je vais pas vraiment partir) alors je sais bien qu'il ne peut pas vraiment refuser, sauf que le temps que la justice me donne raison... je fais comment?
J'ai honnêtement un bon salaire, mais du coup un bon crédit aussi, et me reloger (2 enfants, 2 molosses il nous faut un peu de place) tout en continuant à rembourser ma part du crédit de "notre" maison... j'ai beau recompter, même en mangeant des patates à tous les repas ça va difficilement passer...
est-ce que quelqu'un a été dans ma situation? Comment avez-vous fait?

Je me pose aussi des questions quand au droit de garde de mon plus jeune fils (mon aîné est d'une précédente union). Je pense avoir assez de "preuves" pour en avoir la garde exclusive, mais combien de temps faudra-t-il au JAF pour se prononcer? Devrais-je en attendant confier mon fils de 7 ans à un père qui peut à tout moment faire un coma éthylique ou pire? Je ne veux pas couper mon fils de son père (je sais qu'il peut y'avoir des visites sans garde etc?), mais je veux quand même qu'il soit en sécurité...

Merci d'avance à tous pour vos réponses bienveillantes

10 RÉPONSES

Force2Courage - 05/02/2024 à 21h30

Bonjour,
Une de mes amies a eu un divorce difficile (en dehors d'un contexte alcoolique, mais peu importe, ya des connards partout...)
Celui qui restait dans la maison devait un loyer à l'autre. Et le montant dû de l'emprunt était divisé par deux lors de la séparation des comptes bancaires.
Je vous conseille de vous rapprocher d'un avocat, ou d'un conseiller en droit familiale.
Même si ça peut prendre un peu de temps, il ne pourra pas faire pression longtemps.
Bon courage, et ne baissez pas les bras pour des choses matérielles, c'est un mauvais moment à passer pour une vie de liberté à suivre!

Serenite95 - 06/02/2024 à 09h37

Force2Courage merci!! Je vous avoue que je travaille comme une chienne pour qu'il me reste pas grand chose à la fin : monsieur ne travaille pas, paye sa picole (en ce moment sa cure mais j'ai peu d'espairs) et du coup tous mes revenus y passent et mes économies fondent... le loyer c'est une bonne idée, s'il le paye pas dans 15 ans 😊
Ceci dit vous avez raison, la situation matérielle ne durera pas éternellement et ça ne devrait pas être un frein... c'est juste un "combat" de plus et j'avoue être un peu à bout de force...
Je vais prendre contact avec un avocat vous avez raison c'est une première étape et ça me permettra d'y voir plus clair

buisson - 11/02/2024 à 22h19

Bonjour,
Je me suis séparée. Je comprends votre situation. On se sent bloquée, prise au piège. On a pris la décision de partir car ce n'était plus possible et on veut protéger les enfants mais on ne peut pas partir. Difficile de payer une location et le prêt immobilier. De plus on est fatiguée et surmenée, on a du mal à se dégager des moments pour faire avancer la situation. Ça a été compliquée mais aujourd'hui je ne regrette pas ma décision. J'ai un foyer mes enfants sont avec moi. Je n'ai plus ce stress dû à l'alcool. Même si tout n'est pas facile, je suis beaucoup mieux et je suis rassurée de savoir mes enfants tranquilles dans leur foyer.
Effectivement la première chose à faire c'est de trouver un avocat, demandez conseil autour de vous. Choisir un avocat qui sait écouter, prendre le temps de vous répondre. C'est important. Mon avocat a été parfois un peu "dure" avec moi, mais j'en avais besoin pour avancer et franchir les étapes.

Sinon vous avez aussi les cidff (centre des droits des femmes et des familles). Il y en a un ou plusieurs par département. Ils sont de très bons conseils. Vous les appelez et vous pouvez échanger avec un avocat, rencontrer un conseiller. Parfois les frais d'avocats peuvent

être pris en charge. Moi pas possible, j'étais au dessus du barème.

Il y a aussi les assistantes sociales (scolaires, du travail, du département) qui peuvent être de bons conseils.

Bref ne pas hésiter à frapper à plein de porte. C'est ce que j'ai fait; C'est très fatigant. On est en lutte, en survie mais ça valait le coup de le faire.

Pour la garde des enfants, il existe des solutions si l'état du papa ne permettait pas d'avoir son enfant, il y a des lieux de visites encadrés.

Je te souhaite beaucoup de courage. Ne baisse pas les bras. Tu seras mieux après. Le moteur ce sont les enfants. Leur sécurité d'abord.

Bon courage à toi !

Natira - 14/02/2024 à 14h05

Bonjour à tous. Es...

Je viens de m'inscrire et mon dieu je vis comme vous un cauchemar après une énième dispute dû à son déni

Cette fois c'est la fin renseignements avocats juristes...

Et bien entendu il ne veut pas divorcé et nous sommes propriétaires et pour couronner le tout je suis en invalidité

Mais tanpis je suis au bord du précipice.

Quand un psy...un médecin...une infirmière etc cc vous dit et ré ré dis attention à vous

Il faut les entendre !!!!

Resilience80 - 14/02/2024 à 23h54

Bonsoir,

Je suis partie il y a 6 mois après 4 ans d'enfer.

Je suis complètement épuisée.

J'ai préparé mon départ.

Frappez aux portes, CIDFF, travailleuse sociale, avocat, assistante sociale de la CAF, le conseiller compétant de votre ville, votre médecin peut vous faire un certificat médicale pour demande de logement social en urgence, car épuisement santé psychologique....

Ça a été le parcours du combattant mais je suis partie.

Vous avez sûrement dans votre contrat prêt, une clause qui stipule que vous pouvez stopper les échéances le temps de la vente.

C'est ce qui est en cours pour moi

J'ai tout géré tout en travaillant mais ce que je n'ai pas dit au début j'ai 2 enfants. Maman solo de 2 enfants c'est difficile mais moi je suis en épuisement maternel en plus il fallait supporter l'alcoolisme.

J'ai perdu 20 kg d'épuisement, en état dépressif je ne mangerai presque plus.

Vous allez comprendre ma détresse :

Je suis maman d'un petit loulou lourdement atteint d'une maladie génétique rare, donc en situation de polyhandicap sévère et je suis encore debout.

Il me faut une force incroyable pour rester debout. Le parcours n'est pas fini mais le plus dur est fait.

Je vous épargne ce que j'ai subi et supporter, l'inadmissible.

On a beau les aimer mais on n'a pas le droit d'accepter.

+ Accusée de l'avoir trompée comme tellement épuisée : plus de libido et alcoolique dégoûte un peu, donc monsieur croit ça, devient parano ... C'est destructeur ! Car il ne voyait pas combien je m'épuisais à tout gérer en plus du handicap pendant que monsieur passe son temps à fumer boire et bien sûr refaire sa vie sous mon nez.

Brisée anéantie épuisée mais LIBRE

Il y a des aides, poussez toutes les portes que vous pouvez, anticiper votre départ, le plus dur c'est de partir.

Et surtout ne pas revenir en arrière.

Girl Power !

Force2Courage - 16/02/2024 à 15h47

Bravo et merci Résilience,

Votre témoignage est magnifique, votre force est inspirante!

Girl Power

Resilience80 - 16/02/2024 à 21h59

Merci Force2courage !

Je suis épuisée mais pas le choix de rester debout ma fille et surtout mon fils ont besoin de moi.

Pour la maison monsieur ne veut pas baisser le prix, la juriste du CDIFF, qui est top et très avenante, m'a dit qu'il doit se plaire et profite car lui plus de loyer et moi je paye le mien. Je ne peux pas l'obliger à payer une indemnité d'occupation sans passer devant un juge, donc avocat.

Mais vraiment, poussez toutes les portes, il y a beaucoup de soutien et des aides qu'on ne connaît pas. Un notaire aussi peut vous expliquer vos droits.

Moi je suis tombée sur des personnes extraordinaires, qui ont compris ma détresse et mon épuisement de part le handicap.

J'ai même été aux AA un soir, il croyait que j'allais retrouver mon mec et m'a fait une crise de jalousie alors qu'il avait déjà retrouvé

quelqu'un. Il partait les weekends la retrouver pendant que je gérais l'intendance.
Je me suis tellement acharnée sur lui quand j'ai découvert en 2019 qu'il buvait, j'ai culpabilisé, et encore aujourd'hui.
J'ai tout fait pour lui secouer les puces mais ça a fait l'effet inverse.

Il me dit que je vais bien en profiter car je vais récupérer la moitié de la maison alors que c'est lui qui a fait les travaux, mais j'ai pourtant payer la moitié des fournitures et il était content de trouver des vêtements propres et à manger dans son assiette.... Et j'en ai fait aussi des travaux avec lui !

N'ayez aucun scrupule, il nous ont trouvé bien pratique.

On a des droits et il faut les prendre mais il faut de l'aide et la chercher partout et anticiper son départ si vous pouvez.

Dès fois j'ai pitié mais quand je repense à tout le mal qu'il m'a fait et qu'il me fait, harcèlement par SMS. Il n'a plus toute sa tête.

Pour exprimer mon extrême colère il est rentré un soir et j'étais partie avec toutes mes affaires et celles de mes enfants. Je l'ai prévenu le dimanche d'avant, il rentrait de chez sa copine, sans donner de jour précis et le jeudi soir maison vide.

Vous n'allez pas me croire, il a été déposé une main courante le lendemain.

J'ai fait de même

Pareil, n'hésitez pas à déposer des mains courantes ça peut servir. Je ne l'ai pas fait alors que j'aurai dû mais pas je n'ai pas osé.

La reconstruction sera longue mais sortez de cet enfer, on ne peut pas les sauver à leur place. Nous on s'épuise pour eux et on s'oublie. Tout problème a sa solution.

J'aurai pu sombrer moi aussi, le handicap d'un enfant c'est terrible, je ne l'accepte pas mais je vis avec, peur de sombrer et par dégoût je n'ai pas touché une goutte d'alcool depuis 2 ans maintenant et pourtant j'étais une bonne vivante.

Chercher un logement avec appuis médecin, CIDFF, travailleuse sociale CAF... Voyez avec la banque pour bloquer le prêt...

Girl power

Serenite95 - 19/02/2024 à 10h50

Un immense merci pour vos retours d'expérience et vos encouragements!

Avocate consultée, pas super rassurante sur les délais (en gros je pars pour des mois de galère hein), mais sur l'issue oui...

Vu mon niveau de salaire j'aurais surement droit à aucun logement social (et honnêtement j'aurais l'impression de le voler à qqn qui en a plus besoin que moi), donc je vais chercher une location dans le privé... pendant tout le temps de la procédure je vais donc me retrouver à payer le crédit de la maison + un loyer, pour vivre entassée dans un micro appart pendant que monsieur se prélassera dans la maison (en espérant qu'il ne la dégrade pas au point qu'elle perde de la valeur... je sais déjà qu'il faudra que je me débrouille pour faire le jardin et le ménage pour les visites)... En théorie il me devra une indemnité d'occupation... en pratique on verra bien s'il arrive à la payer...

D'après mon avocate vu qu'il peut clairement pas se reloger (Chomage depuis plus d'un an il trouvera pas de location, et les banques lui prêteront pas pour racheter quelquechose) il va probablement me faire la misère... bref on verra bien...

En fait ce qui me fout en l'air c'est que comme si ça suffisait pas l'enfer qu'on a vécu, en plus je vais devoir me serrer la ceinture (alors que je bosse vraiment comme une dingue) et serrer celle de mes gosses pendant que lui profitera peinaud de la maison... et j'ai peur qu'il la ruine totalement :(

Bref tout ça c'est que du matériel et ça ne va pas durer mais ça me paraît tellement injuste, ça me fiche la haine

Resilience80 - 19/02/2024 à 16h03

Voyez avec votre banque si vous avez dans votre contrat une possibilité de mettre le prêt en pause.

Encore faut-il que monsieur veuille bien signer

Sinon pression, il ne signe pas, il paye une indemnité.

Moi prêt bloqué, monsieur peinaud dans sa maison et moi logement social avec un loyer à payer !!!!

Toujours pas de pension alimentaire de mise en place, je fais les courses des enfants sur compte joint, monsieur le plus gêner, il les a qu'un weekend sur 2 et en plus il faut que je gère le handicap et toute la paperasse qui va avec !!!

Et je travaille à 85 %.

Je suis au bord du brun out, mais je tiens pour mes enfants.

On ne peut pas les obliger à payer une indemnité d'occupation sans passer par un juge.

C'est la frustration totale pour moi aussi.

COURAGE !!!

Girl Power

Serenite95 - 19/02/2024 à 17h25

C'est plus ou moins ce qui va m'arriver 😊 j'aurais de quoi vivre j'ai pas d'inquiétude, mais ça sera pas large, et ça me fait *** de me priver et de priver mes gosses encore une fois pour lui...

Mais bon je me dis qu'une fois passés devant le juge et s'il paye cette indemnité d'occupation... j'emmène tout le monde en vacances au soleil :)